

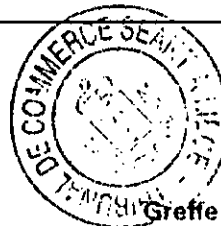


Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



09151520



16 OCT. 2009

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : "PEINTURE ET DECORATION NAMOTTE"

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Avenue de l'Expansion, 11, 4432 ANS(ALLEUR)

N° d'entreprise : 0406267078

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur et administrateur-délégué

Extra t du rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 octobre 2009

Suite au décès survenu le 22 septembre 2009 de Monsieur Roger Namotte, administrateur-délégué de la société, l'assemblée générale s'est réunie afin de nommer un nouvel administrateur et a appelé à cette fonction, Monsieur Roger Gehlen (65.07.14-247.68), domicilié à Houyire, 2, 4960 Malmédy, qui accepte. La durée de ce mandat est fixée à 5 ans et se terminera donc à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Le conseil d'administration s'est ensuite immédiatement réuni et a confié le mandat d'administrateur-délégué pour une durée de cinq ans à Monsieur Roger Gehlen, qui accepte. Ce mandat se terminera également à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

GEHLEN Roger, administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature